

COMMUNIQUÉ DE PRESSE (POUR DIFFUSION IMMÉDIATE)

Corporation Nuvolt annonce des nominations, la modification de son régime d'options d'achat d'actions ainsi que l'octroi d'options d'achat d'actions.

Lévis (Québec) le 11 janvier 2010. Corporation Nuvolt («Nuvolt») (TSX-V : NCO) annonce que, dans le cadre de son assemblée annuelle des actionnaires tenue le 7 janvier 2009, le conseil d'administration de la société a été reconduit, monsieur Francis Bois ayant succédé à monsieur Fernand Bois qui avait indiqué son intention de ne pas solliciter un nouveau mandat. Monsieur Fernand Bois a toutefois accepté de demeurer comme consultant de la Société pour une période indéterminée. À cet effet, 600 000 options d'achat d'actions lui ont été octroyées, à un prix de 0,12 \$ l'action, exerçables sur cinq ans.

Par ailleurs, lors de l'assemblée, le nouveau régime d'options d'achat d'actions, adopté lors de la réunion du conseil d'administration du 11 décembre dernier, a été ratifié. Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émis en vertu du régime a été fixé à 6 341 000.

Enfin, la Société annonce l'octroi d'un total de 600 000 options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 0,12 \$ l'action à des administrateurs et dirigeants lesquelles peuvent être exercées d'ici le 7 janvier 2015.

À propos de Nuvolt

Nuvolt a développé une expertise spécialisée dans la gestion des défaillances électriques, la qualité de l'onde, la détection et la neutralisation des courants de fuite et les systèmes de monitoring de réseaux électriques.

Nuvolt a consacré beaucoup d'énergie et d'investissement au développement du projet **SMARTSCAN** car celui-ci constitue un produit facile à utiliser, qui peut être distribué par des réseaux de distributeurs indépendants oeuvrant dans des secteurs spécialisés comme les secteurs agricoles, commerciaux et industriels.

Ce communiqué de presse contient des énoncés prospectifs. De tels énoncés sont basés sur les attentes actuelles de la direction. Nous prions le lecteur de noter que ces énoncés peuvent être assujettis à une multitude de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, les circonstances futures ou des événements pourraient différer de façon importante de ceux qui sont contenus dans les énoncés prospectifs. Le lecteur ne devrait pas accorder trop d'importance aux énoncés prospectifs contenus au présent communiqué de presse compte tenu que (i) les résultats pourraient s'avérer différents des conclusions, prévisions ou projections contenus dans les énoncés prospectifs; et (ii) certains facteurs importants ou hypothèses dont on a tenu compte dans l'élaboration d'une conclusion ou la préparation d'une projection ou d'une prévision pourraient s'avérer inexacts. Ces énoncés ne sont exacts qu'à la date à laquelle ils sont rédigés, et nous n'assumons aucune obligation à revoir ces énoncés à la suite de tout événement, circonstance ou autre, sauf dans la mesure requise par la loi.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour information, contacter :

Monsieur Jacques Dion
Président et chef de la direction
Téléphone : 418-833-0773
Télécopieur : 418-833-4055